

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2017/03/20/2017040160/justel>

Dossier numéro : 2017-03-20/02

Titre

20 MARS 2017. - Arrêté royal relatif au nombre minimum de personnel et aux moyens organisationnels, techniques et d'infrastructure pour l'exercice de l'activité de gardiennage de gestion de centraux d'alarme

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 02-08-2021 inclus.

Source : INTERIEUR

Publication : Moniteur belge du 06-04-2017 page : 48628

Entrée en vigueur : 16-04-2017

Table des matières

Texte

[Abrogé] <AR 2021-04-25/04, art. 33, 002; En vigueur : 12-08-2021>